	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 1 / 11
		Révision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Désignation commerciale : Methanol  
N° CE : 200-659-6  
N° CAS : 67-56-1  
Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119433307-44-0031 (EU) ; 01-2119433307-44-0030 (UK)

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) particulière(s) : Solvant  
Industrielle

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Methanex Europe S.A.  
Waterloo Office Park - Building N - Drève Richelle 161 - box 31  
B-1410 -Waterloo , BELGIUM  
Tel. (32) 2 352 03 70  
Fax: (32) 2 352 06 99

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +32 3 575 55 55 (24h/7d)  
International SGS Emergency Response Number

#### BELGIE/BELGIQUE

Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum  
c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245

#### FRANCE

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de  
Paris +33 1 40 05 48 48  
Hôpital Fernand Widal

#### SWITZERLAND

Centre Suisse d'Information Toxicologique  
Swiss Toxicological Information Centre +41 44 251 51 51

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange


#### 2.1.1. Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008/CE

Classification CLP : Le produit est classé comme dangereux conformément à la  
Directive 1272/2008/CEE.

Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour) H331  
Acute Tox. 3 (Dermal) H311  
Acute Tox. 3 (Oral) H301  
STOT SE 1 H370  
Flam. Liq. 2 H225

Texte complet des phrases H, voir sous section 16

#### 2.1.2. Classification conformément aux Directives UE 67/548/CE ou 1999/45/CE

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 2 / 11
		Révision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

Classification : Le produit est classé comme dangereux conformément à la Directive 67/548/CEE.

F; R11  
T; R23/24/25  
T; R39/23/24/25

Texte complet des phrases R, voir sous section 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### 2.2.1. Étiquetage conformément au Règlement (UE) 1272/2008

Pictogrammes CLP :



GHS02

GHS06

GHS08

Mention d'avertissement :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

: Danger  
: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H301 - Toxique en cas d'ingestion.  
H311 - Toxique par contact cutané.  
H331 - Toxique par inhalation.  
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
: P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P307+P311 - EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P405 - Garder sous clef.

### 2.2.2. Étiquetage selon les Directives (67/548/CEE - 1999/45/CE)

Sans rapport

## 2.3. Autres dangers


Autres dangers qui ne nécessitent pas de classification :

Résultats des évaluations PBT et VPVB  
Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).  
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément à la Directive 67/548/CEE
méthanol	(N° CAS) 67-56-1 (N° CE) 200-659-6 (N° index CE) 603-001-00-X	<= 99,85	F; R11 T; R23/24/25-39/23/24/25

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 3 / 11
		Révision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
méthanol	(N° CAS) 67-56-1 (N° CE) 200-659-6 (N° index CE) 603-001-00-X	<= 99,85	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour), H331 STOT SE 1, H370

Pour le texte complet des phrases R- et H- dans cette section, voir section 16.

### **3.2. Mélanges**

Non applicable

## **SECTION 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**


Premiers secours	: Un examen médical immédiat est requis.
Inhalation	: Garder tranquille. Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	: Faire boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.
Conseils supplémentaires	: Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traiter de façon symptomatique.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Inhalation	: Toxique par inhalation. Les effets possibles comprennent les maux de tête, les vertiges, les crampes, la perte de conscience et la mort. Nausée. Vomissements. Cécité. Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation.
Contact avec la peau	: Toxique par contact avec la peau. Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par contact avec la peau.
Contact avec les yeux	: Irritant.
Ingestion	: Toxique en cas d'ingestion. Les effets possibles comprennent les maux de tête, les vertiges, les crampes, la perte de conscience et la mort. nausée. Vomissements. Cécité. Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par ingestion.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Contacteur un centre de contrôle anti-poison.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 4 / 11
		Révision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### **5.1. Moyens d'extinction**

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant aux alcools.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Risque d'incendie : Facilement inflammable.
- Dangers spécifiques : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Produits de décomposition qui peuvent se dégager : Formaldéhyde Oxydes de carbone Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. La distance de retour de flamme peut être considérable. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

- Conseils aux pompiers : Porter un équipement de protection individuel. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**


- Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence : Porter un équipement de protection individuel. Voir également section 8. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas fumer.
- Conseil pour les services de secours : Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement de protection adapté individuel peut intervenir.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Méthodes de nettoyage : Enlever toute source d'ignition. Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles. Éviter un déversement supplémentaire, si cela est possible sans danger. Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 5 / 11
		Révision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir également section 8. Voir également section 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation	:	Porter un équipement de protection individuel. Voir également section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas percer ou incinérer N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.
Mesures d'hygiène	:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une douche de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stockage	:	Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
----------	---	---


#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Donnée non disponible

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

Limite(s) d'exposition	:	
<b>Composant</b>	:	<b>méthanol (67-56-1)</b>
TLV-TWA (ppm)	:	200 (PT, FR, GB, DE, BE, SE, ES, DK, FI, CH); 100 (NL, NO)
TLV-TWA (mg/m <sup>3</sup> )	:	260 (DK, LV, LU, SK, SI, CH, FR, AT, LT, EL, HU, HR, EE); 266 (BE, ES, GB); 50 (BU); 250 (SE, CZ); 270 (DE, FI); 100 (PL); 130 (NO); 133 (NL)
TLV-STEL (ppm)	:	250 (PT, GB, BE, SE, FI); 1000 (FR); 800 (CH)
TLV-STEL (mg/m <sup>3</sup> )	:	325 (EL) ; 330 (FI) ; 333 (BE, GB); 350 (SE, EE); 1040 (CH, AT); 1000 (CZ); 1300 (FR); 300 (PL) ; 1040 (HU); 1080 (DE)
DNEL	:	40 mg/kg bw/day Exposition par la peau 260 mg/m <sup>3</sup> Exposition par inhalation Travailleurs 8 mg/kg bw/day Exposition par la peau 50 mg/m <sup>3</sup> Exposition par inhalation Consommateurs
PNEC	:	570,4 mg/kg Sédiment 23,5 mg/kg Sol 100 mg/l STP

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 6 / 11
		Révision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

154 mg/l Eau douce  
15,4 mg/l Eau de mer


## 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Respirateur avec un demi-masque (EN 140) Respirateur avec un masque complet (EN 136) Type de filtre recommandé: (A - EN 141)
Protection des mains	:	Caoutchouc nitrile, l'alcool polyvinylique, Gants en néoprène . (EN374) La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.
Protection oculaire	:	Lunettes de sécurité avec protections latérales, Lunettes de protection chimique . (EN 166)
Protection de la peau et du corps	:	Salopette, tablier et bottes recommandés
Mesures d'ordre technique	:	Assurer une ventilation adéquate. Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.
Contrôle d'exposition de l'environnement	:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	caractéristique
pH	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	-97,8 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	64,7 °C
Point d'éclair	:	11 °C (1013 hPa)
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Pression de la vapeur	:	169,27 hPa (25 °C)
Densité de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité	:	ca 0,792 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Densité relative	:	0,79- 0,8
Hydrosolubilité	:	Miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	-0,77
Température d'auto-inflammabilité	:	455 °C (1013 hPa)
Température de décomposition	:	Non applicable
Viscosité	:	0,544- 0,59 (25 °C)
Propriétés explosives	:	non applicable
Propriétés comburantes	:	Non applicable

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 7 / 11
		Révision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		

## 9.2. Autres informations

Poids moléculaire : 32

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité : Liquide inflammable, Voir également section 10.5

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : donnée non disponible

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Oxydes de carbone Formaldéhyde

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Toxique par inhalation. Toxique par contact cutané. Toxique en cas d'ingestion.


<b>méthanol (67-56-1)</b>	
DL50/orale/rat	1187- 2769 mg/kg
DL50/cutanée/lapin	17000 mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat	128,2 mg/l/4h

Corrosion et irritation de la peau : Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)  
pH: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves et / ou irritations oculaires : Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)  
pH: Donnée non disponible

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau : Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)

Mutagenéité des gamètes : Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 8 / 11
		Révision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		

Carcinogénité	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Toxicité reproductrice	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Danger par aspiration	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)

#### Information supplémentaire

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques, Voir section 4.2.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>Composant</b>	: <b>méthanol (67-56-1)</b>
CL50/96h/poisson	: 15400 -29400 mg/l
CE50/48h/daphnies	: > 10000 mg/l
CI50/72h/algues	: ca. 22000 mg/l Selenastrum carpicornutum (Pseudokichnerela subcapitata)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	: Facilement biodégradable
------------------------------	----------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	: Ne montre pas de bioaccumulation
Coefficient de partage n-octanol/eau	: -0,77

### 12.4. Mobilité dans le sol


Mobilité	: Mobile dans les sols
----------	------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT/VPVB	: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
----------	---

### 12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire	: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
----------------------------	--

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 9 / 11 Révision nr : 2 Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés :

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Codes de déchets (2001/573/CE, 75/442/EEC, 91/689/CEE) : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 07 01 04\* - autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques 15 01 10\* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° UN : 1230

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations unies : Méthanol  
 Nom d'expédition des Nations unies : Methanol  
 IATA/IMDG

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### 14.3.1. Transport par voie terrestre

Classe : 3 - Liquide inflammable  
 Danger n° (code Kemler) : 336  
 Code de classification : FT1  
 Étiquettes ADR/RID : 3 - Liquide inflammable  
 6.1 - Matière toxique



##### 14.3.2. Transport par voie fluviale (ADN/ADNR)

Classe (ADNR) : 3

##### 14.3.3. Transport maritime


Classe : 3 - Liquides inflammables

##### 14.3.4. Transport aérien

Classe : 3 - Liquides inflammables  
 Classe Subsidiaire : 6.1

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 10 / 11
		Révision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

#### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Donnée non disponible

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **15.1.1. Réglementations EU**

Autorisations/Restrictions d'utilisation : non applicable

Ce produit contient un ingrédient conforme à la liste des substances candidates de l'Annexe XIV de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

: aucun(e)

##### **15.1.2. Directives nationales**

WGK : 1

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Évaluation de la sécurité chimique : Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été effectuée pour cette substance.


### SECTION 16: Autres informations

Textes complets des phrases R-,H- et EUH

Acute Tox. 3 (Dermal) : Toxicité aiguë (dermique) Catégorie 3  
 Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour) : Toxicité aiguë (par inhalation) Catégorie 3  
 Acute Tox. 3 (Oral) : Toxicité aiguë Catégorie 3  
 Flam. Liq. 2 : Liquides inflammables Catégorie 2  
 STOT SE 1 : Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 1  
 H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H301 : Toxique en cas d'ingestion.  
 H311 : Toxique par contact cutané.  
 H331 : Toxique par inhalation.  
 H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
 R11 : Facilement inflammable.  
 R23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R39/23/24/25 : Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Sources des principales données utilisées dans la fiche : <http://ecb.jrc.it>

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: : 8


	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : 11 / 11
		Révision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		

**Abréviations et acronymes**

: CSR = Rapport sur la sécurité chimique  
 DNEL = Dose dérivée sans effet  
 LD50 = Dose létale médiane  
 N.O.S. = non spécifiées ailleurs  
 PNEC = La concentration prévisible sans effet  
 STEL = Valeur limite à court terme  
 TLV = Valeurs seuil  
 TWA = Moyenne pondérée dans le temps  
 ADNR = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin  
 ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
 CLP = Classification, Labelling and Packaging Regulation (règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage) selon 1272/2008/CE  
 IATA = International Air Transport Association  
 IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code  
 LEL = Lower Explosive Limit/Lower Explosion Limit  
 UEL = Upper Explosion Limit/Upper Explosive Limit  
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals


Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la directive CEE 1999/45/CE, 67/548/CE, 1272/2008/CE et au règlement de la commission CEE 1907/2006/EC (REACH) Annexe II.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : i
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011


### ANNEX : Exposure Scenario

Numéro	Description court du scénario d'exposition	Catégorie de produit	Etape du cycle de vie couvert par l'SE					Secteur d'utilisation	Catégorie de processus	Catégorie d'article	Catégorie de rejet dans l'environnement
			Fabrication	Formulation	Utilisation finale						
					industrielle	professionnelle	consommateur				
1	Fabrication de la substance/Utilisation comme intermédiaire/Utilisation comme un procédé chimique	-	X	-	X	-	-	3, 8, 9	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	-	1,4, 6a, 6b
2	Distribution de la substance	-	X	-	X	-	-	3, 8, 9	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	-	1, 2
3	Formulation ou le (re)emballage de la substance ou du mélange	-	-	X	X	-	-	3, 10	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 15	-	2
4	Utilisation comme un carburant dans les environnements industriels	-	-	-	X	-	-	3	1, 2, 3, 8a, 8b, 16, 19	-	8b
5	Utilisation comme un carburant dans les environnements professionnels	-	-	-	-	X	-	22	1, 2, 3, 8a, 8b, 16, 19	-	8b, 8e
6	Usage industriel dans les agents de nettoyage	-	-	-	X	-	-	3	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 10, 13	-	4
7	Usage professionnel dans les agents de nettoyage	-	-	-	-	X	-	22	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 10, 11, 13	-	8a, 8d
8	Usage comme reactif de laboratoire dans les environnements industriels	-	-	-	X	-	-	3	10, 15	-	4
9	Usage comme reactif de laboratoire dans les environnements professionnels	-	-	-	-	X	-	22	10, 15	-	8a
10	Usage industriel comme reactif pour l'épuration d'eau	-	-	-	X	-	-	3	2	-	9b
11	Utilisation professionnelle en forage pétrolier et de la production	-	-	-	-	X	-	22	4, 5, 8a, 8b	-	9b
12	Usage du consommateur des produits de nettoyage et degivrant (produits liquides)	4, 35	-	-	-	-	X	21	-	-	8a, 8d
13	Usage du consommateur des produits de nettoyage et degivrant (produits pulvérisés)	4, 35	-	-	-	-	X	21	-	-	8a, 8d
14a	Usage du consommateur des carburant domestique (usage domestique/hobby e.g dans le moteurs de model, des cellules de carburant, des sets de fondue)	13	-	-	-	-	X	21	-	-	8b
14b	Usage du consommateur des carburant en plein air	-	-	-	-	-	X	21	PROC 16	-	8e

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : ii
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

## Exposure Scenario 1

1. Scénario d'exposition	
Titre	Fabrication de la substance/Utilisation comme intermédiaire/Utilisation comme un procédé chimique
Secteur d'utilisation	SU3 - Production Industrielle (Tout) Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Fabrication de substances Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Processus, tâches et activités couvertes	-
2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques	
2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur	
2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 1,2,3&4	
Fréquence et durée d'utilisation	
Durée d'exposition par jour	> 4 h/d
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
Caractéristiques du produit	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
Quantité utilisée	Sans rapport
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	
Exposition par la peau	Paume d'une main (240cm <sup>2</sup> ) (PROC 1 & 3) Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 2 & 4)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	
aucun(e)	
Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur	
Évacuation locale	non (PROC 1 & 3) oui Efficacité : 90% (PROC 2 & 4)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Protection respiratoire	Non demandé

 <p><b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company</p>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : iii
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

### 2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 8a & 8b


<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	>4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> ) (PROC 8a) Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 8b)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90% (PROC 8a) oui Efficacité : 97% (PROC 8b)
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé

### 2.1.3. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 15

<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4 h/d
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé

### 2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement

non demandé
-------------

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : iv
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

### 3. Estimation de l'exposition et référence aux sources

#### 3.1. Santé

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement

#### 3.2. Environnement

non demandé


### 4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition

#### 4.1. Santé

Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.


#### 4.2. Environnement

non demandé

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : v
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

## Exposure Scenario 2


1. Scénario d'exposition	
Titre	Distribution de la substance
Secteur d'utilisation	SU3 - Production Industrielle (Tout) Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a - Transfert de substance ou de préparation ((de)chargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage)
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Fabrication de substances Formulation de préparations
Processus, tâches et activités couvertes	-
2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques	
2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur	
2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 1,2,3&4	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4 h/d
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paume d'une main (240cm <sup>2</sup> ) (PROC 1&3) Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 2&4)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non (PROC 1) oui Efficacité : 90% (PROC 2,3 & 4)
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 8a, 8b & 9	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h

 <p><b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company</p>	<h1 style="margin: 0;">FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</h1>	Page : vi
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<h2 style="margin: 0;">Methanol</h2>		Remplace la fiche : 08/03/2011


Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 8b&9) deux mains (960cm <sup>2</sup> ) (PROC 8a)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90% (PROC 8a & 9) oui Efficacité : 97% (PROC 8b)
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	
non demandé	

## Exposure Scenario 3

<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Formulation ou le (re)emballage de la substance ou du mélange
Secteur d'utilisation	SU3 - Production Industrielle (Tout) Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

 <p><b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company</p>	<h1>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</h1>	Page : vii Revision nr : 2 Date d'émission : 03/11/2011
	<h2>Methanol</h2>	Remplace la fiche : 08/03/2011

	PROC8b - Transfert de substance ou de préparation ((dé)chargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Formulation de préparations
Processus, tâches et activités couvertes	-
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 1,2,3&amp;4</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	>4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
Quantité utilisée	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paume d'une main (240cm <sup>2</sup> ) (PROC 1 & 3) Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 2 & 4)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non (PROC 1) oui, Efficacité : 90% (PROC 2,3 & 4)
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 8a, 8b &amp; 9</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
Quantité utilisée	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 8b&9) Deux mains (960cm <sup>2</sup> ) (PROC 8a)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90% (PROC 8a & 9) oui Efficacité : 97% (PROC 8b)

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : viii
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011


<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.3. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 15</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paume d'une main (240cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	
non demandé	

## Exposure Scenario 4


<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Utilisation comme un carburant dans les environnements industriels
Secteur d'utilisation	SU3 - Production Industrielle (Tout)
Catégorie de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

 <p><b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company</p>	<h1>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</h1>	Page : ix
		Revision nr : 2
	<h2>Methanol</h2>	Date d'émission : 03/11/2011
		Remplace la fiche : 08/03/2011


	<p>PROC8b - Transfert de substance ou de préparation ((dé)chargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé</p> <p>PROC19 - Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p>
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Processus, tâches et activités couvertes	-
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 1,2 &amp; 3</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	>4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> ) (PROC 1 & 3)
	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 2)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non (PROC 1) oui Efficacité : 90% (PROC 2 & 3)
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 8a &amp; 8b</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisés</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 8b)
	deux mains (960cm <sup>2</sup> ) (PROC 8a)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : x Revision nr : 2 Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90% (PROC 8a)
	oui Efficacité : 97% (PROC 8b)
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.3. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 16</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.4. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 19</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	deux mains et avant-bras (1980 cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non


	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xi
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
Gants de protection	oui
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	
non demandé	


 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xii
	<b>Methanol</b>	Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
		Remplace la fiche : 08/03/2011

## Exposure Scenario 5


1. Scénario d'exposition	
Titre	Utilisation comme un carburant dans les environnements professionnels
Secteur d'utilisation	SU22 - Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)
Catégorie de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC19 - Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Processus, tâches et activités couvertes	-
2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques	
2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur	
2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 1,2 & 3	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	>4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paume d'une main (240cm <sup>2</sup> ) (PROC 1&3) Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 2)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non (PROC 1) oui Efficacité : 80% (PROC 2 & 3)
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 8a & 8b	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xiii
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	> 5%
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 8b) deux mains (960cm <sup>2</sup> ) (PROC 8a)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xiv
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011


<b>2.1.3. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 16</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	>4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	paume d'une main (240cm²)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.4. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 19</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	1 - 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	< 10 %
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	deux mains et avant-bras (1980 cm²)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
Gants de protection	oui
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xv
	<b>Methanol</b>	Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
		Remplace la fiche : 08/03/2011


L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement
<b>3.2. Environnement</b>
non demandé
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.
<b>4.2. Environnement</b>
non demandé

## Exposure Scenario 6


<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Usage industriel dans les agents de nettoyage
Secteur d'utilisation	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels
Catégorie de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC7 - Pulvérisation dans des installations in-dustrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Processus, tâches et activités couvertes	-
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 1,2,3 &amp; 4</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
Quantité utilisée	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> ) (PROC 1&3)
	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 2&4)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	

 <p><b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company</p>	<h1>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</h1>	Page : xvi
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<h2>Methanol</h2>		Remplace la fiche : 08/03/2011


Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non (PROC 1)
	oui Efficacité : 90% (PROC 2,3 & 4)
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 7</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	8h
Fréquence d'exposition	4-5 d/w
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	> 5%
Quantité utilisée	Sans rapport dans le "Stoffenmanager"
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Sans rapport dans le "Stoffenmanager"	
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
Volume de la chambre	> 1000m <sup>3</sup>
Travail dans moins d'un mètre de la source	non
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
ségrégation	Travailleur ne travaille pas dans moins d'un mètre de la source
contrôls d'immersion	Travaille dans une cabine de pulvérisations sans ventilation spécifique
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.	oui
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.3. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 8a &amp; 8b</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Substance pure
Quantité utilisée	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 8b)
	deux mains (960cm <sup>2</sup> ) (PROC 8a)

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xvii
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90% (PROC 8a)
	oui Efficacité : 97% (PROC 8b)
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.4. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 10</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	80%
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	deux mains (960cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.5. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 13</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	>4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	< 10 %
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	


	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xviii
		Revision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		

Évacuation locale	oui Efficacité : 90%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	
non demandé	


 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xix
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

## Exposure Scenario 7


1. Scénario d'exposition	
Titre	Usage professionnel dans les agents de nettoyage
Secteur d'utilisation	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) Fabrication de substances chimiques fines Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Processus, tâches et activités couvertes	-
2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques	
2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur	
2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 1,2,3 & 4	
Fréquence et durée d'utilisation	
Durée d'exposition par jour	>4h (PROC 1,2,3) 1-4h (PROC 4)
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
Caractéristiques du produit	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
Quantité utilisée	Sans rapport
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	
Exposition par la peau	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> ) (PROC 1 & 3) Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 2&4)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	
aucun(e)	
Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur	
Évacuation locale	non (PROC 1) oui Efficacité : 80% (PROC 2,3&4)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	
Sans rapport (ECETOC TRA)	

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xx
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 8a &amp; 8b</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	> 5%
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> ) (PROC 8b) deux mains (960cm <sup>2</sup> ) (PROC 8a)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.3. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 10</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	< 5%
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	deux mains (960cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxi
		Revision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		


<b>2.1.3. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 11</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	200' Valeur venant de "Riskofderm": Sans rapport pour le "Stoffenmanager"
Fréquence d'exposition	1-4 d/w
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	< 3%
<b>Quantité utilisée</b>	Débit : 5l/min Vitesse d'application
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	deux mains (960cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
Volume de la chambre	100-1000m <sup>3</sup>
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
ségrégation	Travailleur ne travaille pas dans moins d'un mètre de la source
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Processus de pulvérisation	Niveau ou à la baisse
Direction du flux d'air qui vient de la source	éloigné du travailleur
Distance entre le travailleur et la source	plus d'un mètre
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.	oui
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
Gants de protection	oui Efficacité : 90%
<b>2.1.4. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 13</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 80%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	

 <p><b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company</p>	<h1>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</h1>	Page : xxii
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<h2>Methanol</h2>		Remplace la fiche : 08/03/2011


non demandé
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>
<b>3.1. Santé</b>
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement
<b>3.2. Environnement</b>
non demandé
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.
<b>4.2. Environnement</b>
non demandé

## Exposure Scenario 8

<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Usage comme réactif de laboratoire dans les environnements industriels
Secteur d'utilisation	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels
Catégorie de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Processus, tâches et activités couvertes	-
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 10</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	80%
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	deux mains (960cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	


 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxiii
		Revision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		

Protection respiratoire	Non demandé
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 15</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	>4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	
non demandé	


 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxiv
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

## Exposure Scenario 9

<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Usage comme réactif de laboratoire dans les environnements professionnels
Secteur d'utilisation	SU22 - Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)
Catégorie de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Processus, tâches et activités couvertes	-
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 10</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	< 5%
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	deux mains (960cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 15</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> )


	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxv
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 80%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	
non demandé	

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxvi
		Revision nr : 2
	<b>Methanol</b>	Date d'émission : 03/11/2011
Remplace la fiche : 08/03/2011		


## Exposure Scenario 10

<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Usage industriel comme reactif pour l'épuration d'eau
Secteur d'utilisation	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels
Catégorie de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Processus, taches et activités couvertes	
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 2</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm2)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation industrielle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 90%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1 Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	
non demandé	


 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxvii Revision nr : 2 Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

## Exposure Scenario 11

1. Scénario d'exposition	
Titre	Utilisation professionnelle en forage pétrolier et de la production
Secteur d'utilisation	SU22 - Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)
Catégorie de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Processus, tâches et activités couvertes	-
2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques	
2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur	
2.1.1. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 4	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	1-4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
Quantité utilisée	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	oui Efficacité : 80%
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 5	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	< 5%
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport


 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxviii
	<b>Methanol</b>	Revision nr : 2 Date d'émission : 03/11/2011
		Remplace la fiche : 08/03/2011

<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm2)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.1.2. Contrôle de l'exposition du travailleur : PROC 8a &amp; 8b</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	> 4h
Fréquence d'exposition	< 240 d/y
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	< 5%
<b>Quantité utilisée</b>	Sans rapport
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	Paumes des deux mains (480 cm2) (PROC 8b)
	deux mains (960cm²) (PROC 8a)
<b>Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle
Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'intérieur
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
Évacuation locale	non
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	
non demandé	

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxix
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

## Exposure Scenario 12


<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Usage du consommateur des produits de nettoyage et degivrants (produits liquides)
Secteur d'utilisation	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de processus	
Catégorie de produit	Produits antigels et de dégivrage
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Processus, tâches et activités couvertes	-
Méthodes d'Évaluation de l'Exposition	ConsExpo (v4.1)
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du consommateur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du consommateur</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	240' (ConsExpo Par défaut)
Fréquence d'exposition	104 d/y (ConsExpo Par défaut)
Durée d'application	20' (ConsExpo Par défaut)
<b>Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance	Substance pure
Poids moléculaire	18g/mol (ConsExpo Par défaut)
Vitesse de transfert de masse	0,413 m/min (Thibodaux's method)
<b>Quantité utilisée</b>	Quantité maximum utilisée par tâche : 100 g
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	1900 cm <sup>2</sup>
Vitesse d'inhalation	24,1 l/min
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs</b>	
Volume de la chambre	58 m <sup>3</sup>
Vitesse de ventilation	0,5 l/h
zone de libération	5 m <sup>2</sup>
<b>Conditions et mesures en lien avec l'information et les conseils aux consommateurs pour comment se comporter</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
aucun(e)	
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxx
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

non demandé

## Exposure Scenario 13


<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Usage du consommateur des produits de nettoyage et degivrant (produits pulvérisés)
Secteur d'utilisation	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de processus	
Catégorie de produit	Produits antigel et de dégivrage
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Processus, tâches et activités couvertes	-
Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	ConsExpo (v4.1)
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du consommateur</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	60' (ConsExpo Par défaut)
Fréquence d'exposition	365 d/y (ConsExpo Par défaut)
Durée d'application	10' (ConsExpo Par défaut)
Durée de l'activité: Vaporisation	0,41' (ConsExpo Par défaut)
<b>Caractéristiques du produit: Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrement	non applicable
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	< 5%
Poids moléculaire	22 g/mol (ConsExpo Par défaut)
Vitesse de transfert de masse	0,413 m/min (Thibodaux's method)
<b>Quantité utilisée</b>	Quantité maximum utilisée par tâche : 16,2 g
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	
<i>Application par pulvérisation</i>	deux mains (960cm <sup>2</sup> )
<i>Techniques de nettoyage</i>	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> )
Vitesse d'inhalation	24,1 l/min
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs</b>	
Volume de la chambre	15 m <sup>3</sup>
Hauteur de la chambre	2,5 m
Vitesse de ventilation	2,5 l/h
zone de libération	1,71 m <sup>2</sup>
<b>Conditions et mesures en lien avec l'information et les conseils aux consommateurs pour comment se comporter</b>	
Pulvériser éloigné du travailleur	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
aucun(e)	
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	

 <b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxxi
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

<b>3.2. Environnement</b>
non demandé
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.
<b>4.2. Environnement</b>
non demandé

## Exposure Scenario 14a


<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Usage du consommateur des carburant domestique (usage domestique/hobby e.g dans le moteurs de model, des cellules de carburant, des sets de fondue)
Secteur d'utilisation	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de processus	
Catégorie de produit	Carburants
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	
Processus, tâches et activités couvertes	
Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	ConsExpo (v4.1)
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du consommateur</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	10' (ConsExpo Par défaut)
Fréquence d'exposition	2 d/y (ConsExpo Par défaut)
Durée d'application	10' (ConsExpo Par défaut)
<b>Caractéristiques du produit: Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	80%
Poids moléculaire	100 g/mol (ConsExpo Par défaut)
Vitesse de transfert de masse	0,413 m/min (Thibodaux's method)
<b>Quantité utilisée</b>	Quantité maximum utilisée par tâche : 800 g
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Exposition par la peau	
<i>Application par pulvérisation</i>	deux mains (960cm <sup>2</sup> )
<i>Techniques de nettoyage</i>	paume d'une main (240cm <sup>2</sup> )
Vitesse d'inhalation	34,7 m <sup>3</sup> /d
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs</b>	
Volume de la chambre	20 m <sup>3</sup>
Vitesse de ventilation	0,5 l/h
zone de libération	2 cm <sup>2</sup>
<b>Conditions et mesures en lien avec l'information et les conseils aux consommateurs pour comment se comporter</b>	

 <p><b>METHANEX</b> A Responsible Care® Company</p>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxxii Revision nr : 2 Date d'émission : 03/11/2011
	<b>Methanol</b>	Remplace la fiche : 08/03/2011

aucun(e)
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>
aucun(e)
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>
non demandé
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>
<b>3.1. Santé</b>
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement
<b>3.2. Environnement</b>
non demandé
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.
<b>4.2. Environnement</b>
non demandé

## Exposure Scenario 14b

<b>1. Scénario d'exposition</b>	
Titre	Usage du consommateur des carburants en plein air
Secteur d'utilisation	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Catégorie de produit	
Catégorie d'article	
Catégorie de rejet dans l'environnement	
Processus, tâches et activités couvertes	-
Méthodes d'évaluation de l'exposition	ECETOC TRA
<b>2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>	
<b>2.1. Contrôle de l'exposition du travailleur</b>	
<b>2.1.1. Contrôle de l'exposition du consommateur</b>	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
Durée d'exposition par jour	<15' (ConsExpo Par défaut)
Fréquence d'exposition	<240 d/y (ConsExpo Par défaut)
Durée d'application	10' (ConsExpo Par défaut)
<b>Caractéristiques du produit: Caractéristiques du produit</b>	
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
Pression de vapeur	169,27 hPa
Empoussièrément	non applicable
Concentration de la Substance	100%
<b>Quantité utilisée</b>	
<b>Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
Techniques de nettoyage	deux mains (960cm <sup>2</sup> )
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs</b>	
Utilisation	Utilisation professionnelle

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE ETENDUE</b>	Page : xxxiii
		Revision nr : 2
		Date d'émission : 03/11/2011
<b>Methanol</b>		Remplace la fiche : 08/03/2011

Intérieur/Extérieur	Utilisation à l'extérieur
<b>Conditions et mesures en lien avec l'information et les conseils aux consommateurs pour comment se comporter</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements</b>	
aucun(e)	
<b>Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion depuis la source vers le travailleur</b>	
aucun(e)	
<b>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions</b>	
Sans rapport (ECETOC TRA)	
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé</b>	
Protection respiratoire	Non demandé
<b>2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	
non demandé	
<b>3. Estimation de l'exposition et référence aux sources</b>	
<b>3.1. Santé</b>	
L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail, sauf si indiqué contrairement	
<b>3.2. Environnement</b>	
non demandé	
<b>4. Guide pour vérifier la conformité du scénario d'exposition</b>	
<b>4.1. Santé</b>	
Expositions prévues ne devraient pas dépasser le DN (M) EL lorsque les mesures de gestion des risques / Conditions opérationnelle décrites dans la section 2 sont mises en œuvre. Lorsque d'autres mesures de gestion des risques / Conditions Opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés au moins de niveau équivalent.	
<b>4.2. Environnement</b>	
non demandé	